



Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et avis de disponibilité des documents destinés aux investisseurs

Nous vous invitons à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Rogers Communications Inc. (l'« **assemblée** »).

Quand

Le mercredi 24 avril 2024
11 h (heure de l'Est)

Où

333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) et
en ligne au <https://web.lumiagm.com/433965801>

POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

1. Recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, y compris le rapport des auditeurs externes.
2. Élire 14 administrateurs à notre conseil d'administration (se reporter à la rubrique « Élection des administrateurs » de la circulaire de sollicitation de procurations).
3. Nommer les auditeurs externes (se reporter à la rubrique « Nomination des auditeurs » de la circulaire de sollicitation de procurations).
4. Examiner et, si cela est jugé opportun, adopter une résolution sous la forme présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations approuvant l'adoption du régime d'unités d'actions de négociation restreinte à l'intention des administrateurs (se reporter à la rubrique « Régime d'unités d'actions de négociation restreinte à l'intention des administrateurs » de la circulaire de sollicitation de procurations).
5. Traiter de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée.

VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTER

Vous êtes habilité à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée, à assister à l'assemblée et à y exercer vos droits de vote si vous étiez porteur inscrit d'actions avec droit de vote de catégorie A (les « **actions de catégorie A** »), à la fermeture des bureaux à Toronto (Ontario), le 1^{er} mars 2024 (sous réserve des restrictions de vote décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations). Vous trouverez des instructions de vote précises dans le formulaire de procuration ci-joint, que vous avez reçu si vous êtes un porteur inscrit d'actions de catégorie A, ou dans le formulaire d'instructions de vote ci-joint, que vous avez reçu si vous êtes un porteur d'actions de catégorie A véritable. Si vous êtes un porteur inscrit d'actions de catégorie A ou un fondé de pouvoir inscrit et que vous souhaitez voter à l'assemblée, veuillez assister à l'assemblée en personne ou en ligne.

Si vous étiez porteur inscrit d'actions sans droit de vote de catégorie B à cette date, vous êtes habilité à être convoqué à l'assemblée et à y assister et poser des questions, mais non pas à y exercer des droits de vote.

PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Rogers utilise les dispositions de « procédures de notification et d'accès » des règles canadiennes sur les valeurs mobilières, en vertu du *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti* (« **Règlement 54-101** ») et du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (« **Règlement 51-102** »), aux fins de la distribution aux actionnaires des documents relatifs à l'assemblée. Aux termes des procédures de notification et d'accès, les sociétés canadiennes ne sont pas tenues de distribuer des copies papier de certains documents relatifs aux assemblées annuelles comme les circulaires de sollicitation de procurations et les états financiers annuels, sauf si elles en reçoivent la demande précise. Plutôt, elles peuvent afficher des versions électroniques de ces documents sur un site Web pour que les investisseurs y aient accès et puissent les étudier, et elles transmettront des copies papier de ces documents sur demande. Les procédures de notification et d'accès avantagent directement Rogers grâce à une réduction importante des coûts liés aux documents et à leur mise à la poste et favorisent également l'environnement par une diminution notable de la quantité de papier qui serait ultimement éliminé. Les actionnaires déjà inscrits à la livraison électronique des documents destinés aux actionnaires continueront de les recevoir par courriel. Si vous n'êtes pas inscrit à la livraison électronique et souhaitez l'être, Rogers vous invite à le faire de la façon indiquée dans le présent avis de convocation, s'il vous a été transmis, ou en suivant les instructions figurant sur la couverture intérieure de la circulaire de sollicitation de procurations.

ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE A

En tant que porteur inscrit d'actions de catégorie A, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions de plusieurs façons. Celles-ci sont expliquées dans le formulaire de procuration joint à la présente trousse. À moins que vous n'assistiez en personne ou en ligne à l'assemblée et y exerciez vos droits de vote ou que vous ayez dûment désigné et inscrit une autre personne pour assister à l'assemblée en ligne en votre nom et exercer vos droits de vote afférents à vos actions, en tant que fondé de pouvoir, votre procuration dûment remplie ou vos instructions de vote doivent nous parvenir au plus tard à 14 h (heure de l'Est) le 23 avril 2024.

Si vous êtes le propriétaire véritable des actions de catégorie A, veuillez vous reporter à la rubrique « Propriétaires véritables (porteurs non inscrits) » de la circulaire de sollicitation de procurations et au formulaire d'instructions de vote joint à la présente trousse pour obtenir les renseignements relatifs au vote.

Veuillez noter que pour permettre d'assister à l'assemblée en ligne et d'y exercer ses droits de vote tout porteur d'actions de catégorie A qui nomme un fondé de pouvoir autre que la ou les personnes nommées par la direction dont le nom figure sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote DOIT ÉGALEMENT inscrire le fondé de pouvoir auprès de notre agent des transferts de Compagnie Trust TSX après avoir déposé son formulaire de procuration ou après avoir remis ses instructions de vote. **Si l'actionnaire omet d'inscrire le fondé de pouvoir auprès de notre agent des transferts, i) le fondé de pouvoir ne pourra pas obtenir un numéro de contrôle à 13 chiffres qui lui permettra d'assister à l'assemblée en ligne et d'y exercer les droits de vote, et ii) il ne pourra donc y assister en ligne qu'à titre d'invité.**

Nous vous encourageons également à étudier les points à l'ordre du jour qui feront l'objet d'un scrutin à l'assemblée, tels qu'ils sont expliqués dans la circulaire de sollicitation de procurations à l'adresse investisseurs.rogers.com/corporate-governance/agm-materials, avant de voter.

SITE WEB OÙ TROUVER LES DOCUMENTS DESTINÉS AUX INVESTISSEURS

Vous pouvez télécharger et consulter des versions électroniques des documents destinés aux investisseurs en vue de l'assemblée, dont la circulaire de sollicitation de procurations et le rapport annuel de Rogers, qui comprend nos états financiers audités de 2023, à l'adresse investisseurs.rogers.com/corporate-governance/agm-materials ou sous le profil de Rogers Communications Inc. sur le site SEDAR+ à sedarplus.ca ou sur EDGAR, à sec.gov. Il est à noter qu'il est beaucoup plus facile de retrouver des rubriques pertinentes et des éléments particuliers dans la version électronique des documents destinés aux investisseurs que dans la version papier.

COPIES PAPIER DES DOCUMENTS DESTINÉS AUX INVESTISSEURS

Si vous souhaitez recevoir une copie papier de certains documents destinés aux investisseurs, veuillez nous écrire à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com, ou encore nous appeler au 647.435.6470, ou sans frais au 1.844.801.4792, avant le 10 avril 2024. Nous vous enverrons la copie papier gratuitement dans les trois jours ouvrables, ce qui vous donnera suffisamment de temps pour recevoir les documents avant l'assemblée et exercer vos droits de vote par procuration. Après l'assemblée, les documents demeureront disponibles sur le site Web indiqué ci-dessus pour au moins un an.

ADMISSION À L'ASSEMBLÉE

Les actionnaires qui souhaitent assister à l'assemblée en personne seront tenus de présenter une procuration ou un formulaire d'instructions de vote ou de fournir une preuve de propriété des actions.

Les actionnaires peuvent également participer à l'assemblée en ligne, de la façon décrite ci-dessous. Les actionnaires auront tout une chance égale d'assister à l'assemblée peu importe leur emplacement géographique. Les porteurs d'actions de catégorie A inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés et inscrits pourront participer à l'assemblée en ligne, notamment poser des questions et exercer leur droit de vote, pourvu qu'ils se soient connectés à Internet et qu'ils respectent les dispositions énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations. Les porteurs d'actions de catégorie A véritables qui ne se sont pas dûment nommés et inscrits eux-mêmes fondés de pouvoir pourront assister à l'assemblée en ligne et poser des questions, mais ils ne pourront pas y exercer leur droit de vote. Les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote inscrits pourront assister à l'assemblée en ligne et poser des questions.

Une rediffusion de l'assemblée sera disponible après l'assemblée à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Si vous avez des questions au sujet de cette assemblée ou des procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com, ou en téléphonant au 647.435.6470, ou sans frais au 1.844.801.4792.

The Information Circular is also available in English upon request made to Investor Relations at the Corporation's head office, 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9, or by email at investor.relations@rci.rogers.com or by telephone at 647.435.6470 or toll free at 1.844.801.4792.

Sur ordre du conseil d'administration,
La Secrétaire générale,



Marisa Wyse
Toronto, Ontario, Canada
Le 5 mars 2024

ROGERS COMMUNICATIONS INC.

Demande de copie des états financiers

À titre d'actionnaire de Rogers Communications Inc., vous êtes en droit d'obtenir une copie de nos états financiers intermédiaires ou de nos états financiers annuels, ou les deux.

Afin de recevoir ces documents, veuillez remplir le formulaire disponible en ligne à l'adresse www.tsxtrust.com/financialstatements. Notre code de société est le **6651A**.

Vous pouvez par ailleurs remplir le formulaire ci-après et le retourner à Compagnie Trust TSX, 301-100 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5H 4H1, ou l'envoyer par télécopieur au 1.888.249.6189. Votre nom sera alors inscrit sur la liste d'envoi additionnelle tenue par notre agent des transferts, Compagnie Trust TSX.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX, par courrier électronique à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com ou par téléphone au 416.682.3860 ou sans frais au 1.800.387.0825.

Destinataire : Compagnie Trust TSX

Veuillez ajouter mon nom à la liste d'envoi additionnelle de Rogers Communications Inc. et me faire parvenir une copie des états financiers, comme il est indiqué ci-après.

États financiers intermédiaires Français Par la poste
 États financiers annuels Anglais Par transmission électronique J'accepte la transmission électronique.

Nom : _____

Adresse électronique : _____

OU

Adresse postale : _____
